

Conseil de la fonction militaire Terre

62^e session nationale

24 au 29 novembre 2019



Le CEMAT



- Un dispositif de concertation efficace, organisé en plusieurs niveaux, qui doit veiller en permanence à diffuser l'information dans les unités
- Un outil essentiel de dialogue interne qui permet au commandement d'exercer ses responsabilités dans le domaine de la condition du personnel
- Le plan hébergement est une priorité, qui participe directement au moral de l'armée de Terre
- Sur la réforme des retraites, la prise en compte de la singularité militaire dans les projets vise à préserver notre modèle d'armée
- Le CFMT doit être associé aux travaux en cours sur la NPRM qui visent un double objectif de simplification et d'amélioration de la condition militaire

Le Conseil écoute, échange et propose :

DEUX THÈMES D'ÉTUDE PRINCIPAUX :

- ➔ La prise en compte de l'évolution des structures familiales et de certaines situations (**séparation, célibat géographique, handicap**) :
 - accompagnement de proximité (gestion RH NG3 et évolutions de la mobilité)
 - indemnités dans le cadre de la NPRM
 - adaptation du plan famille
 - sensibilisation du commandement et formation des acteurs
 - amélioration de la communication sur les aides disponibles
- ➔ L'accompagnement de la famille du militaire pendant les absences, nombreuses et intrinsèques à notre singularité : implication et bienveillance du commandement, développement d'actions en faveur du soutien moral et psychologique, extension des BEH à toutes les formations de l'armée de Terre

Frais de mission **Mobilité**
Soutien - **Absence de BEH**
habillement **Retraites** **RJI**
Reconversion **Plan famille** **Suractivité**
Logement - **NPRM** **Gestion**
hébergement **BEH et crédits** **RH**
Condipers

ATTENTES ET VIGILANCES



- Un nouveau système universel de retraites (SUR) qui doit préserver le **niveau des pensions**, pérenniser le système de **bonifications** et garantir des modalités claires sur la décote, les limites d'âge et les mesures qui encadreront la **transition**
- Une NPRM qui doit prendre en compte les **situations familiales**, les contraintes de mobilité et d'isolement des garnisons et l'**équité** dans le domaine opérationnel
- Les **mutuelles** : nécessité d'un outil de type comparateur et d'une offre clarifiée, en vue d'améliorer la protection des militaires
- Les difficultés récurrentes du soutien de proximité, notamment dans le domaine de l'**habillement**

SATISFACTIONS



- L'amélioration des **équipements**, grâce aux efforts conséquents dans le cadre de la LPM
- Les progrès dans la **prise en charge des blessés** ; le congé du blessé pourrait être étendu à l'ensemble des militaires blessés en service
- Les avancées liées au « **Plan famille** » dont il faut poursuivre la mise en œuvre
- Un « **Plan hébergement** » qui correspond à une forte attente des soldats
- Le développement des opportunités d'**accès au corps des officiers** et l'élargissement des possibilités de **transfert vers la fonction publique**